



## Retrait du projet de loi El Khomri Le combat continue !

Les Unions régionales Ile-de-France de la CGT, de la CGT-FO de la FSU, de SOLIDAIRES et les organisations régionales étudiantes et lycéennes de l'UNEF, de l'UNL et de la FIDL se sont rencontrées le 11 mars 2016.



Elles ont pu se féliciter de l'ampleur des mobilisations qu'ont pu prendre les manifestations du 9 mars précédent. Qu'il s'agisse des 20 000 manifestant-e-s de 12h30 allant du MEDEF au ministère du travail, ainsi que des 100 000 manifestant-e-s partant-e-s de la place de la République, il est incontestable que les travailleur-seuse du public et du privé, les étudiant-es et les lycéen-nes, ainsi que toutes les personnes mobilisées, se prononcent contre ce projet de loi et en exigent le retrait.



Alors même que le gouvernement semblait déterminé à faire passer de force sa loi, il semblerait qu'il soit amené à faire bouger sa ligne, face la réussite du mouvement social dans ses objectifs de mobilisation générale. En effet, en plus de reculer la date de présentation du projet de loi en conseil des ministres, Matignon accepte de recevoir les centrales syndicales pour entamer une concertation avec ces dernières, même avec l'UNEF et les syndicats lycéens, quand quelques jours auparavant il méprisait la « crainte » et la mobilisation des jeunes. Forts de cette mobilisation qui n'aspire qu'à s'étendre et se massifier, l'intersyndicale régionale d'Ile-de-France maintient son mot d'ordre : le retrait du projet de loi. Aucune négociation ne saurait se faire sur la base d'un projet qui ne vise qu'à précariser davantage les travailleuses et travailleurs. Pour ce faire, l'intersyndicale appelle à renforcer la mobilisation et à multiplier les actions.



Dès lors nous appelons à une manifestation le jeudi 17 mars, au départ de République 13h30 jusqu'à Bercy, afin de démontrer la ténacité des revendications communes portées par les organisations régionales CGT- FO- FSU – SOLIDAIRES- UNEF – UNL – FIDL. Nous appelons également à une mobilisation le 24 mars, date de présentation du projet de loi en conseil des ministres. Ces actions doivent préparer au mieux le 31 mars qui doit être une grande journée de grèves et de manifestations, point fort de ce mouvement pour obtenir le retrait de cette loi antisociale.



Paris, le 14 mars 2016